



REGLEMENT VIDE GRENIER DU 27 AVRIL 2025

Art. 1 : Déballage réservé aux particuliers, interdit aux professionnels.

Art. 2 : Aucun emplacement ne pourra être occupé ou utilisé si le dossier d'enregistrement est incomplet. Le Nombre de places étant limité, les dossiers seront traités par ordre d'arrivée, dans la mesure des places disponibles.

Art. 3 : Il est interdit de vendre : des armes (même anciennes), des objets neufs, de vendre ou de faire don de tout animal vivant, alimentation, alcool et revues à caractère pornographique. Ne sont tolérés à la vente que les objets personnels et usagés (article L 310-2 du code de commerce).

Art. 4 : Aucun remboursement ne sera effectué même en cas d'intempéries.

Art. 5 : Les exposants sont responsables de leur étalage. L'organisateur n'est nullement responsable des vols, casses, détériorations ou escroqueries qui pourraient intervenir de quelque fait que ce soit.

Art. 6 : **L'installation s'effectuera entre 6h et 8h45. Les exposants doivent se présenter avant 8h.** Après cette heure, plus aucun véhicule ne rentrera sur le site et les organisateurs se réservent le droit de réattribuer les emplacements vacants. Les exposants s'engagent à tenir leur stand ouvert de 9h à 18h et à quitter les lieux en ayant débarrassé et nettoyé correctement l'espace occupé. Pour des raisons de sécurité, **les véhicules des exposants ne pourront pas quitter les lieux avant 18h.**

Art. 7 : **Les exposants doivent se munir d'une pièce d'identité.**

Art. 8 : Suivant l'article R321-9 du code pénal les exposants sont autorisés à participer à 2 vides greniers par an.

**ATTESTATION – INSCRIPTION VIDE GRENIER - Dimanche 27 avril 2025 -
TERRAIN à côté de la SALLE PREVOIRIE à SOULLANS (85300)
Organisateur : Association DANSES 2000**

Merci de remplir en majuscules et d'adresser ce dossier avant le 18 avril 2025

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Téléphone :

Adresse mail :

Pièce d'identité valide n°

Délivrée le **par**

N° immatriculation de mon véhicule :

Emplacement : 3 m linéaire = 10 euros **Je réserve** **emplacement(s) soit :**€

Fait à Le

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")

Pour que ma demande soit prise en compte (l'enregistrement n'est effectif que si le dossier est complet).

- J'envoie le chèque de règlement à l'ordre de : **DANSES 2000**
- Je joins le bulletin d'inscription ci-dessus complété et signé
- Je joins une copie lisible recto/verso de ma pièce d'identité
- J'adresse l'ensemble à : **FOUQUET Caroline – Vide grenier**

54 bis chemin du Bois Ménard - 85300 Soullansvidegrenierdances2000@gmail.com

Tél : 06.23.99.12.01